

Initiatives ministérielles

M. Hughes: Surtout dans le secteur primaire. Le député a montré qu'il possédait quelques notions sur ce secteur de production primaire, du moins au sens large.

Le député pourrait peut-être expliquer davantage ce qu'il souhaiterait comme loi assurant une vraie protection du revenu agricole.

M. Baker: Madame la Présidente, je dois admettre que mes connaissances sont quelque peu limitées en agriculture, car il ne m'a pas été donné d'en discuter beaucoup avec des électeurs qui travaillent dans ce domaine.

• (1300)

Je puis assurer au député que, sans ces agriculteurs, les Terre-Neuviens ne pourraient pas avoir sur la table tous les matins leur gruau ou leur crème de blé, qui sont les aliments les plus nutritifs qui soient, ni même leurs flocons de maïs.

Allons droit au but, madame la Présidente. Quel genre de programme de soutien du revenu souhaiterais-je pour les agriculteurs, les pêcheurs, les travailleurs forestiers et d'autres producteurs primaires? Il faudrait s'y prendre de la manière suivante, selon moi. Madame la Présidente, tous les programmes de soutien et de revenu garanti dont il a été question prévoient des versements en fin d'exercice. C'est en fin de saison que l'aide est accordée.

C'est ce qu'on voit même dans nos mesures sociales, comme le crédit d'impôt pour enfants. Le gouvernement a tenté de corriger la situation en donnant une avance. Je l'admets. Un vrai programme de soutien du revenu pour les agriculteurs, les pêcheurs ou les travailleurs forestiers devrait permettre aux bénéficiaires de puiser dans un fonds alimenté par tous les contribuables, et de le faire au moment où ils en ont besoin.

En d'autres termes, ils ne devraient pas avoir à attendre la fin de l'exercice financier, que ce soit le 31 mars, le 31 décembre ou à une autre date.

Le député me demande l'idée que je me fais des programmes de soutien du revenu. Les programmes proposés sont simplement des programmes de sauvetage, et le bénéficiaire doit espérer ne pas avoir déjà sombré lorsque les secours arrivent. C'est une question de philosophie. Si l'on croit que le producteur primaire est d'une importance capitale pour l'économie et pour les Cana-

diens, c'est alors facile de concevoir un système qui prévoit la stabilisation de son revenu.

Autrement dit, lorsqu'il arrive au point où il n'a plus de revenu et ne sait pas s'il va en avoir un, c'est à ce moment-là qu'il faut lui donner de l'argent. C'est à ce moment-là qu'il devrait pouvoir profiter de cet argent.

Qu'avons-nous au Canada aujourd'hui? Le président du comité des pêches, qui est assis en face de moi, peut nous confirmer aujourd'hui que cela fait des années qu'il se plaint que les pêcheurs n'ont pas de revenu après le mois de mai lorsqu'il se peut qu'il y ait encore de la glace dans son territoire. Il affirme, comme d'autres députés l'ont fait, qu'un programme de soutien du revenu devrait permettre au producteur primaire de recevoir de l'argent au moment où il en a besoin pour nourrir sa famille.

Nous semblons avoir adopté la philosophie selon laquelle le producteur primaire n'a pas besoin d'aide; il produit des aliments, il a des provisions pleines la cave, alors il n'a vraiment pas besoin d'argent. Le pêcheur a du poisson au congélateur; il peut aussi abattre un orignal de temps en temps, alors il n'a pas besoin d'argent. Eh bien, ces gens sont comme les autres. Ils ont des enfants qui vont à l'école, des enfants qui vont à l'université. Ce sont des gens comme les autres qui ont besoin d'argent à certains moments du mois et non de l'année.

Je parie que je pourrais concevoir le programme idéal de soutien du revenu en deux ou trois jours, ou du moins le principe général d'un tel programme. Tout ce qu'il faut, c'est croire que nous en avons vraiment besoin au Canada aujourd'hui, et c'est effectivement le cas.

M. Jim Peterson (Willowdale): Madame la Présidente, je me demandais si le député de Gander—Grand Falls accepterait de nous dire s'il pense que la philosophie du projet de loi peut se concilier avec les principes de gestion de l'offre que nous appliquons au Canada, dans le cadre du GATT, compte tenu des ravages que l'Accord canado-américain de libre-échange a causés dans l'industrie canadienne de l'alimentation.

M. Baker: Non, madame la Présidente.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, je commencerai par féliciter le député de Gander—Grand Falls qui a fait aujourd'hui une intervention éloquente au sujet du projet de loi C-98.